

Allocution de Mme Susan Fine, Directrice de l'USAID

Cérémonie de signature des amendements aux Accords de financement entre l'USAID et le Gouvernement du Sénégal

15 septembre 2015

(Telle que préparée)

Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances,
Messieurs et Mesdames les représentants des différents ministères partenaires
Monsieur le Directeur de la Direction des Investissements,
Mesdames, Messieurs,

C'est un réel plaisir de procéder à la signature des avenants aux Accords de financement relatifs aux différents domaines d'intervention appuyés par les Etats-Unis et exécutés par l'Agence des Etats-Unis pour le développement international (USAID).

L'USAID appuie les efforts de développement du Sénégal depuis 1962 et je suis heureuse de réitérer notre engagement à poursuivre ce partenariat fructueux au cours des 5 prochaines années.

L'objectif de ces amendements est d'aligner nos différentes interventions aux orientations du Plan Sénégal Emergent et de prolonger, jusqu'en 2020, la durée d'exécution des accords qui arrivent à échéance en septembre 2015.

Par ailleurs, les modifications apportées à ces accords tiennent également compte des priorités du Gouvernement du Sénégal dans un contexte marqué par l'annonce prochaine des Objectifs de développement durable.

Cette signature constitue une opportunité pour renouveler notre engagement à réaliser l'objectif principal de l'USAID qui est d'aider le Sénégal à améliorer le bien-être de sa population conformément à son plan de développement politique, économique, et social.

En effet, les présents Accords ont été élaborés en étroite collaboration avec le Gouvernement du Sénégal à travers les ministères de tutelle, le secteur privé, les représentants de la société civile et d'autres partenaires techniques et financiers avec lesquels nous travaillons pour l'atteinte de nos objectifs mutuels.

En prolongeant ces Accords, nous mettrons l'accent sur certains domaines où les besoins sont plus pressants, tout en cherchant à atteindre nos objectifs sectoriels.

Il s'agit notamment de la réduction de la pauvreté, de l'augmentation de la qualité et de l'accès équitable à l'éducation de base, de la promotion de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et de l'appui à l'amélioration de la vie des populations en Casamance.

Ces accords introduisent des programmes nouveaux dans le commerce, l'énergie, la décentralisation fiscale et le renforcement du système de santé.

Plus spécifiquement, nous appuierons les efforts du Gouvernement visant à diversifier les sources d'énergie pour accroître l'accès à l'électricité et en réduire les coûts.

L'Initiative *Trade Africa*, dont le protocole d'entente a été signé récemment, contribuera à appuyer les efforts déployés par le gouvernement pour promouvoir le commerce et les échanges inter-régionaux et internationaux.

Nous appuierons aussi la mise en œuvre de la décentralisation fiscale et la participation citoyenne accrue à la gestion des affaires publiques aux niveaux national et local. L'USAID travaillera davantage au niveau local pour appuyer le processus de décentralisation.

Dans le domaine de la santé, nous nous efforcerons d'augmenter l'accès à des services et produits prioritaires de qualité, en renforçant l'engagement des individus et des communautés dans la gestion de leur santé et des services et en améliorant les performances du système de santé.

Dans le cadre de ces accords de financement, la contribution de l'USAID pour la période 2015-2020 est estimée à plus de 562 millions de dollars (327 milliards de francs CFA) répartis comme suit:

- ≈ 316 millions de dollars (175 milliards de F CFA) pour la Santé;
- ≈ 152 millions de dollars (88,5 milliards de F CFA); pour la Croissance économique
- ≈ 76 millions de dollars (44 milliards de F CFA) pour l'Education ; et
- ≈ 18 millions de dollars (10 milliards de F CFA) pour la Bonne gouvernance.

Depuis juillet 2015, le Sénégal est membre fondateur de l'Initiative fiscale d'Addis-Abeba dont l'objectif est de renforcer la mobilisation et l'utilisation efficace des ressources internes pour améliorer le système fiscal en vue de créer un espace fiscal propice à la croissance économique et au bien-être des populations.

La mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre des stratégies nationales de développement et, plus spécifiquement, la mobilisation des recettes fiscales, figurent en bonne place dans l'agenda des Objectifs de développement durable.

Le gouvernement américain salut l'engagement du Sénégal dans le cadre de cette initiative visant à renforcer les institutions fiscales, à enrayer l'évasion fiscale et à accentuer l'importance des recettes intérieures pour le financement du développement.

Dans ce cadre, l'USAID travaillera, au cours des cinq prochaines années, avec le gouvernement et d'autres parties prenantes pour davantage financer le développement du Sénégal avec ses propres ressources.

Je ne saurais terminer sans saluer la qualité du partenariat que l'USAID entretient avec le ministère de l'Economie et des Finances et tous les autres ministères partenaires du Gouvernement du Sénégal.

L'expérience montre que lorsque nous œuvrons ensemble pour réaliser des objectifs communs, nous parvenons à des résultats qui font réellement la différence dans la vie des populations sénégalaises.

Je voudrais également remercier nos services compétents respectifs pour le travail formidable qu'ils ont accompli pour mettre à jour ces accords.

Merci de votre aimable attention.